

Séance du 16 Octobre 2020

L'an 2020 et le 16 Octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES sous la présidence de VAUTRELLE Eva, Maire.

Présents : Mme VAUTRELLE Eva, Maire, Mmes : LAYAT Cloé, RAGAZZOLI Karine, VALLOIS Anne-Sophie, MM : BEAUJET Julien, CHAMPION Robin, GIRAULT Gwennaël, LEROY Stéphane, LHEUREUX Patrick, ROSET José, VALLOIS Jean-François

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MONCUIT Jeannine à Mme RAGAZZOLI Karine, M. GILLAIN Eric à Mme VAUTRELLE Eva

Absent(s) : Mme COUTANT Sophie, M. DOURY Kévin

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 09/10/2020

Date d'affichage : 09/10/2020

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture d'Epervain
le : 19/10/2020

et publication ou notification
du : 19/10/2020

A été nommé(e) secrétaire : Mme VALLOIS Anne-Sophie

Objet(s) des délibérations SOMMAIRE

- Devis géomètre - Pressoir - 2020_D0067
- Devis plantations RD 933 - Avenue des Comtes de Champagne - 2020_D0068
- Devis Concassé rue des Berceaux - 2020_D0069
- Etat d'assiette 2021 - Coupes de bois dans la forêt communale - 2020_D0070

- Devis persiennes mairie - école maternelle - 2020_D0071

- Terrain rue de la Cour Mottée - 2020_D0072

Devis géomètre - Pressoir - réf : 2020_D0067

Madame le Maire présente au Conseil municipal le Devis proposé pour la réalisation de relevés et plans de masse des parcelles cadastrées D1952-1953-2149. Ils sont nécessaires à faire réaliser pour amorcer le démarrage du projet de pressoir.

Le devis a été établi par les géomètres GUICHARD-SORET pour un montant de 1 295.00 € HT soit 1 554.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Devis plantations RD 933 - Avenue des Comtes de Champagne - réf : 2020_D0068

Madame le Maire présente au Conseil municipal le Devis proposé pour la réalisation de plantations sur la RD 933 - Avenue des Comtes de Champagne.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la Charte Paysagère. Devis vu durant le précédent exercice mais qui n'avait pas fait l'objet d'une Délibération, et le projet n'avait pas abouti temporairement.

Il a été établi par l'entreprise Maxime FATOUX pour un montant de 3 931.80 € HT soit 4 718.16 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Devis Concassé rue des Berceaux - réf : 2020_D0069

Madame le Maire présente au Conseil municipal le Devis proposé pour la réalisation d'un bord de route en concassé situé rue des Berceaux.

Le devis a été établi par l'entreprise Maxime FATOUX pour un montant de 1 650.00 € HT soit 1 980.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

Séance du 16 octobre 2020 (suite)

Etat d'assiette 2021 - Coupes de bois dans la forêt communale

réf : 2020_D0070

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1 - Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté ci-après

2 - Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à leur désignation et à leur mobilisation selon les destinations retenues ci-après

Parcelle (unité (de gestion))	Surface (à désigner)	Type de coupe	Coupe prévue oui/non (a)	Destination	
				Vente intégrale	Délivrance intégrale
3	3.32	Amélioration	oui		x
4	3.3	Amélioration	oui		x
5	2.86	Régénération	oui	x	
26.2	2.15	Régénération	oui	x	
28.2	3.49	Régénération	oui	x	
25.4	1.26	Coupe rase de Résineux scolytés	non	x	

A indiquer si les petits diamètres sont demandés en délivrance. C'est le diamètre à partir duquel les arbres seront vendus, sauf cas particuliers.

2 - Laisse à l'Office National des Forêts le soin d'organiser au mieux les ventes de coupes de bois sur pied, la Commune demeurant libre de fixer elle-même les prix de retrait si elle le juge utile.

Coupes proposées en report ou suppression par l'ONF :		
Parcelle	Report /	Suppression Motifs

Mode de délivrance des bois d'affouage

Le Conseil Municipal de Bergères-les-Vertus

Décide de répartir l'affouage par foyer.

Décide que la délivrance se fera sur pied.

Pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

M. ROSET José

M. GILLAIN Eric

M GIRAULT Gwennael

Fixe les délais d'exploitation, façonnage et vidange des bois délivrés au : 31/08/2022

Le Conseil municipal donne pouvoir à Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Devis persiennes mairie - école maternelle - réf : 2020_D0071

Madame le Maire présente au Conseil municipal le Devis proposé pour la réfection de trois persiennes côté école maternelle / mairie.

Le devis a été établi par l'entreprise de métallerie ferronnerie BABE pour un montant de 1 742.00 € HT soit 2 090.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Terrain rue de la Cour Mottée - réf : 2020_D0072

Madame le Maire et son Adjointe Madame Ragazzoli expliquent au Conseil qu'un projet de construction actuellement en cours sur un terrain situé rue de la Cour Mottée rencontre quelques difficultés.

Séance du 16 octobre 2020 (suite)

En effet, le terrain porte sur deux zones dont la zone AU "à urbaniser". Le projet initial de construction a été modifié mais dans le même temps les personnes ont procédé à l'achat du terrain.

En l'état, le projet actuel qui concernerait la construction de deux maisons sur ce terrain est refusé car il générerait les Orientations d'Aménagement et de Programmation prévues par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) dû à l'emplacement réservé positionné sur les parcelles.

Dès lors, et afin de rendre possible ce projet, la Commune souhaite proposer aux propriétaires du terrain d'effectuer une rétrocession à titre gratuit en faveur de la Commune de la zone concernée par l'emplacement réservé.

Par ailleurs, si les Orientations d'Aménagement et de Programmation étaient amenées à être modifiées, dès que la possibilité se présenterait, la rétrocession à titre gratuit pourrait s'effectuer en faveur des propriétaires.

Le Conseil municipal échange sur le sujet et approuve à l'unanimité la proposition de rétrocession indiquée.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Le terrain à vendre situé rue du Stade, d'une superficie de 3 200 m², pourrait faire l'objet d'une vente prochainement, des personnes seraient intéressées par la totalité du terrain.

- Un devis est présenté et a été reçu en ce qui concerne l'enlèvement de sépultures au cimetière, d'autres devis sont en cours.

- Comptes rendus de diverses réunions effectués par les personnes concernées (titulaire ou suppléant de la Commission concernée) :

- Etude de l'hydraulique douce (étude qui conseille les plantations à effectuer, les haies sur talus, les aides possibles) par Mr GIRAULT

- Assemblée Générale de Mission Côteaux Maisons et Caves de Champagne Patrimoine (présentation chiffrée de l'exercice) par Mr GIRAULT

- Dispositif Amélioration Habitat (présentation des mesures d'aides apportées pour la rénovation thermique, les économies d'énergie) par Mme VAUTRELLE

- Commission Millesium, communication et numérique (présentation de la Commission, ouverture d'un Arena sur Reims, arrivée de la fibre) par Mme VALLOIS

- Projet Mont-Aimé (souhait de protection de la nature, de la mise en valeur du site, relevé avec un LIDAR c'est-à-dire un laser afin d'avoir la vision des cavités souterraines) par Mme VAUTRELLE. Comme souhaité par la CAECPC, des membres du Conseil vont se joindre au Projet : Mr GIRAULT Gwennael, Mr VALLOIS Jean-François et Mr BEAUJET Julien.

- Commission Politique des déchets et de l'économie circulaire (volonté de recycler davantage, de réduire nos déchets, constat de la mauvaise utilisation des déchèteries, augmentation à venir de la taxe carbone, passage futur au financement incitatif pour alléger les ordures ménagères à la source) par Mr BEAUJET

- Commission des Espaces aquatiques (présentation des deux sites Neptune et Bulléo, des activités proposées, de leurs recettes, de leurs frais et des travaux respectifs réalisés) par Mr LHEUREUX.

- Le concert de printemps, initialement prévu en mai 2020 et annulé suite au Covid, est programmé à nouveau pour le samedi 22 mai 2021.

- Avis favorable reçu du SDIS pour la Salle polyvalente.

- Projet de marché souhaité sur Bergères-les-Vertus, maraîcher contacté.

- Projet de piste cyclable entre Bergères-les-Vertus et Vertus difficile car a priori non validé par le Département, par conséquent SNCF à rencontrer pour voir si possibilité de déplacer le projet le long de la voie ferrée.

- Don effectué d'un foudre reçu par la Commune, il pourrait faire partie du projet Pressoir.

- Réunion prévue le 13 novembre au sujet des Routes Départementales avec la CIP Ouest pour évoquer les différentes propositions d'aménagement possibles pour améliorer la sécurité dans la traversée de l'agglomération.

- Travaux d'enfouissement des réseaux par le SIEM rue des Berceaux, démarrage prévu fin novembre, semaine 48. Attente précisions du SIEM.

Séance levée à : 20:30

En mairie, le 26/10/2020

Le Maire

Eva VAUTRELLE